FORMATION EN PRÉSENTIEL

ÉQUIPIER DE 1ERE INTERVENTION.

Dernière mise à jour le 23/07/2026.

OBJECTIF

L'équipier de première intervention, désigné par l'employeur, intervient immédiatement lorsqu'un départ de feu est constaté. Son action repose sur l'utilisation des moyens de lutte contre l'incendie disponibles sur place afin de maîtriser rapidement le sinistre lorsqu'il est encore limité.
Il se coordonne éventuellement avec d'autres équipiers et il est susceptible de guider les secours extérieurs et de faire un rapport de la situation.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Savoir utiliser un extincteur approprié en toute sécurité lors d'un début d'incendie.
- Etre capable de différencier les agents extincteurs.
- Agir sur les causes et les risques d'incendie
- Identifier les moyens de prévention et appliquer les consignes incendie - Savoir donner l'alerte
- Appliquer la réglementation et les obligations sur le risque incendie

Tarif	**nous consulter**
Réf.	**Inc01**
Contact	0297611182 contact@poleformation.bzh https://www.poleformation.bzh/

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés de tous secteurs d'activité volontaires ou désignés par l'employeur dans le cadre des obligations de lutte contre les incendies.

PRÉ-REQUIS

- Maitrise de la langue française (lue, parlée, écrite), connaissance des opérations mathématiques de base.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Présentiel

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Salle équipée et matériels spécifiques liés à l'incendie (extincteurs, bac à feu ...) / études et analyses des consignes de sécurité et d'évacuation

Niveau	Modalité	Effectif par session	Durée
Autres formations professionnelles continues	**Présentiel**	**4 mini > 12 maxi**	**3.5 heures / 1 jour(s)**

Des aménagements pédagogiques et organisationnels peuvent être mis en place, en fonction des besoins exprimés, afin de garantir l'accessibilité de la formation à tous.

PROGRAMME

Programme théorique

- Notion de base sur l'incendie
 - Le triangle du feu
 - Les classes de feu
 - Les causes d'incendie
 - la propagation

- Moyens d'extinction
 - Extincteurs : Eau / Poudre / Mousse / CO^2
 - R.I.A

- Conduite à tenir en cas de départ de feu
- Principes d'évacuation :
 - Organisation et sécurité de l'établissement,
 - Alarme et l'alerte,
 - Cheminement et point de rassemblement,
 - Moyens de prévention et d'évacuation,
 - Rôles et missions durant l'évacuation,
 - Évacuation des personnes à mobilité réduite et notions de confinement
 - Appel des secours

Programme pratique

- Manipulation des extincteurs et utilisation d'un R.I.A (si présent dans l'entreprise sur feu réel) sur bac à feu écologique.
- Étude préventive du lieu de travail
 - Les organes de sécurité
 - Les locaux à risques
 - Les consigne de sécurité en cas d'incendie.

LES PLUS

"Conforme à l'application des articles R.4227-28 à R.4227-33 et R. 4227-39 du Code du travail. L'ensemble du personnel, doit être formé à la sécurité incendie et à la manipulation des moyens de première intervention, doit être en mesure de combattre tout départ d'incendie. "

INTERVENANT(S)	ÉVALUATION	ATTRIBUTION FINALE
Formateur en prévention et sécurité incendie	Tests théorique et pratique	Attestation de formation

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 36 mois, l'apprenant doit suivre une session de Équipier de 1ere intervention.